ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

chômage

Question au Gouvernement n° 3860

Texte de la question

LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE

M. le président. La parole est à M. Christophe Borgel, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Christophe Borgel. Ma question s'adresse au Premier ministre.

M. Guy Geoffroy. Il n'est pas là !

M. Christophe Borgel. Soixante mille demandeurs d'emploi en moins pour la catégorie A au mois de mars selon les chiffres annoncés par Pôle emploi, soit la plus forte baisse mensuelle depuis août 2000 ; le chômage des jeunes en diminution de 6,6 % entre mars 2015 et mars 2016 ; le taux de marge de nos entreprises qui retrouve son niveau d'avant la crise ; des succès pour notre industrie, dont le dernier date de cette semaine, avec le contrat remporté par le groupe DCNS : ces bonnes nouvelles montrent que la France avance, que ça va mieux. *(Rires sur les bancs du groupe Les Républicains.)*

M. Guy Geoffroy. Ça va mieux !

M. Christophe Borgel. Elles montrent aussi que les efforts consentis par nos concitoyens commencent à porter leurs fruits.

Il faut saluer ces résultats, non pour les contempler béatement mais comme un encouragement à agir, à poursuivre l'effort de redressement engagé depuis 2012.

Continuer à agir pour la compétitivité de nos entreprises, continuer à agir contre la précarité et en particulier sur le front de l'emploi, auquel a droit chaque homme et chaque femme de notre pays, il est possible de le faire dans nos territoires.

Dans notre région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, sous la houlette de la présidente Carole Delga, un accord a été signé cette semaine prévoyant 90 000 formations pour les chômeurs, soit une hausse de 50 % par rapport à 2015. Joli démenti à ceux qui se montraient pessimistes lors de l'annonce du plan 500 000 formations pour les chômeurs par le Président de la République !

Il faut souligner aussi le succès de l'aide aux petites et moyennes entreprises pour l'embauche d'un salarié rémunéré entre 1 et 1,3 SMIC en CDD d'au moins six mois ou en CDI. Plus de 200 000 demandes ont été enregistrées en deux mois.

Monsieur le Premier ministre, pouvez-vous indiquer à la représentation nationale les moyens que le

Gouvernement entend mettre en œuvre pour suivre et amplifier la bataille de l'emploi ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

M. Guy Geoffroy. Et du chômage !

Mme Myriam El Khomri, *ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.* Monsieur le député, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A a effectivement baissé de près de 60 000 au mois de mars. Bien évidemment, ces chiffres ne nous inspirent ni triomphalisme ni excès de zèle, mais seulement une satisfaction profonde et sincère à l'idée que 60 000 personnes aient pu retrouver un emploi. C'est à elles et à leur famille que nous devons absolument penser. C'est cela qui doit nous réjouir.

Au-delà, et comme j'ai l'habitude de le dire tous les mois, que les chiffres soient bons ou mauvais, ce qui importe est de regarder la situation du trimestre, comme la DARES nous invite à le faire. Et, en effet, la tendance pour les trois derniers mois est positive, avec près de 50 000 demandeurs d'emploi de moins en catégorie A. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)*

M. Guy Geoffroy. Grâce aux radiations !

Mme Myriam El Khomri, *ministre.* C'est cette évolution positive qu'il faut regarder.

J'y vois une invitation non seulement à nous réjouir mais bien évidemment à continuer à agir, avec détermination : nous ne sommes pas là pour pronostiquer, mais bien pour agir.

Vous avez cité deux mesures importantes du plan pour l'emploi. La prime embauche PME fonctionne très bien. Parce qu'elle est simple et lisible, elle a suscité 225 000 demandes en trois mois. Elle touche toutes les catégories : 40 % des bénéficiaires sont des jeunes, mais 20 % sont des seniors. Elle concerne 60 % des TPE, et nous savons bien que ce sont elles, ainsi que les PME, qui créent de l'emploi dans notre pays. Elle s'applique enfin, et c'est déterminant, à 63 % à des CDI, et pour le reste à des CDD de plus de six mois.

Le plan 500 000 formations est essentiel aussi, parce que notre pays est en retard, parce que l'État y met des moyens financiers importants et parce que ces conventions sont actuellement signées. Mais il faut continuer, et le projet de loi dont j'aurai l'occasion de lancer la discussion avec vous dès la semaine prochaine nous engage à le faire en prenant des mesures structurelles.

Données clés

Auteur : M. Christophe Borgel
Circonscription : Haute-Garonne (9e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 3860
Rubrique : Emploi
Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social
Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 28 avril 2016
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 28 avril 2016